01/09/2026

Niveau technique par épreuve

Dispositif de Maniabilité

14 – Passage d'eau

		Caractéristiques
EPREUVES GROUPE 1 **Conduite à 1 ou 2 mains**	**Largeur 1.20m** minimum Longueur libre **Profondeur 30cm** maximum	Le concurrent doit franchir les fanions de l'entrée. Franchir le passage d'eau dans son intégralité au pas (4 pieds dedans) Et ressortir par les fanions de sortie.
Amateur 2 Junior **Conduite à 1 ou 2 mains**		
Amateur 2 **Amateur 1** **Amateur 1 JC** **Amateur Elite** **Conduite à 1 main**		

Matériel et dispositif :

- 1 numéro placé devant
- Porte d'entrée, de transitions et de sortie fanionnée à **2m**.
- Un gué naturel ou Aménagé avec ou sans eau, ou matérialisé par une bâche en tissu ou plastique.
  Le fond du contenant d'eau doit être non glissant

Le contrat Passage d'eau…

Le cavalier franchit la porte **à 2m** par une transition progressive ou Galop/Pas en fonction du groupe d'épreuves.
Il doit franchir le dispositif au Pas avec les 4 pieds dans l'eau.
Les transitions entre les fanions de l'entrée **et** de la sortie sont à réaliser au passage **précis** des antérieurs.

Maniabilité Technique : Réalisation au pas obligatoire

- **EPREUVES GROUPE 1** : Transitions progressives.
- **EPREUVES GROUPE 2** : Transition Galop-Pas

Maniabilité Chronométrée : Pas de contrat d'allure.

Fautes de contrat et pénalités

Se référer aux protocoles de maniabilité technique et de maniabilité chronométrée de chaque division et de chaque niveau d'épreuve.

Appréciation du style
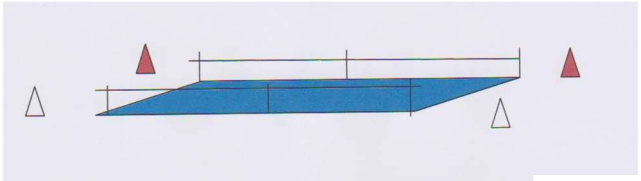
Se référer aux protocoles de maniabilité technique de chaque division et de chaque niveau d'épreuve.